

Monsieur le Président, voici en réponse à votre questionnaire "Législatives", quelques éléments de réponses, étant bien sûr à votre disposition pour tous compléments que vous jugeriez utiles.

1/ Commerces et services de proximité

Pour les conserver et les développer, c'est une opération très complète et cohérente qui doit être menée afin de parvenir, avec des moyens de même niveaux qu'en milieux urbains.

EMPLOI-ECONOMIE-NUMÉRIQUE ET FORMATION

- lutte intense contre le chômage, embauches facilitées sur les exploitations agricoles de personnels français en priorité par rapport aux travailleurs détachés.
- renforcement des pôles viti-viniculture et oenotourisme
- pôle hippique de Cluny, ville du cheval en Bourgogne à conserver en son milieu.
- artisans, commerçants, exploitants agricoles à promouvoir
- soutien aux PME et TPE installés en cantons ruraux, ainsi qu'au tourisme, promoteur d'une nouvelle économie non négligeable en Saône et Loire.
- aide à l'exportation des produits agricoles ou créés au coeur de la ruralité.
- Accès au numérique aujourd'hui aussi nécessaire en milieu rural qu'en milieu urbain

DEVELOPPEMENT DE LA RURALITE

- maintien et renforcement des services publics en milieu rural y compris maisons de santé.
- retour sur développement durable, mais utile...
- véritables moyens donnés aux "Pays Sud Bourgogne"
- engagement en faveur des communes
- revitalisation des centres bourgs

RETRAITES-SOLIDARITE-SOCIAL

- soutien aux personnes âgées, défavorisées, handicapées
- réévaluation conséquentes des petites retraites et réforme fiscale afin d'augmenter le pouvoir d'achat sur les centres de commerces ruraux.

TRANSPORTS

- transports routiers, facilitant l'accès au milieu rural en toute sécurité
- RCEA, poursuite et achèvement de la sécurisation de la traversée de la Saône-et-Loire branche sud

Nous soutenons par ailleurs, avec ma suppléante, suite à votre question de l'UMCR 71, le rétablissement de la remise des cartes nationales d'identité aux habitants dans chacune des 567 mairies de Saône et Loire. Facilité de proximité indéniable.

2/ Vie des communes et égalité des territoires...?

Le maître mot de la France est Liberté, Égalité, Fraternité. En conséquence, la liberté de vivre où l'on veut, avec les mêmes avantages partout puisqu'ils ont fui avec la désertification rurale.

Égalité de valeur entre un habitant de la ville ou de la campagne. Et tout cela dans la fraternité française. En conséquence, et sans ambiguïté nous répondons que les dotations doivent être identiques par habitant.

- engagement en faveur des communes
- revitalisation des centres bourgs

3/ Démocratie locale et intercommunalité

- intercommunalité cohérente, faire cesser la pression fiscale galopante et inefficace qui cause tant de tort au budget des communes

- arrêt du cumul de certains mandats, mais avec un véritable statut des élus locaux. Les conseillers communautaires doivent continuer à émaner des élections municipales. C'est d'ailleurs ce que j'ai défendu en tant que député.

-Il faut éviter de créer de grandes "féodalités", ensuite gouvernées par les technocraties.

-Ne pas subir la perte de compétences comme si elles étaient inéluctables.

-Avec six grandes intercommunalités en notre département, ce sont six mini-départements qui enlèveraient par ailleurs tout l'intérêt, en doublon des anciens conseils généraux, devenus départementaux. Le mille feuille est déjà suffisamment conséquente en France.

Et en finalité, L'UNION EUROPEENNE ENFIN CONVENABLEMENT GOUVERNEE sur les secteurs les plus délicats des Pays de l'Union Européenne, c'est à dire les grands secteurs ruraux.

Gérard Voisin, candidat titulaire, Les Républicains

Valérie Laurent, Suppléante

1ère circonscription de Saône et Loire